

Correspondant :

Mme Sophie CANARD, Directrice générale
Tél. : 071/12.12.40

Fosses-la-Ville, le 20 mai 2021

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :

Lundi 31 mai 2021 à 19h30

En visioconférence

Chaque Conseiller recevra par mail individuel le lien à suivre.

Pour suivre la séance en streaming et en direct, un lien sera disponible sur le site internet le lundi 31 mai dès 19h15

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La Directrice Générale,

Sophie CANARD



Le Bourgmestre,

Gaëtan de BILDERLING

ORDRE DU JOUR

EN SÉANCE PUBLIQUE

Approbation du PV du conseil *

1. **Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil du 19 avril 2021**

Finances *

2. **Comptes annuels communaux de l'exercice 2020**

Le compte communal de l'exercice 2020 se clôture, au service ordinaire, par un boni budgétaire de 3.029.298,77 € (en augmentation de 320.825,13 € par rapport au compte 2019) et un boni comptable de 3.126.565,01 €.

Le compte extraordinaire se clôture par un boni budgétaire de 361.104,15 € et un boni comptable de 930.294,15 €. Le résultat budgétaire positif fera l'objet d'ajustements de prélèvements sur ou en faveur du fonds de réserves extraordinaires lors de la prochaine modification budgétaire.

3. **COVID19- Mesure de soutien aux communes en faveur des clubs sportifs - Octroi d'une subvention**

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, le Gouvernement wallon a décidé de mettre en place un mécanisme de soutien via les communes en faveur des clubs sportifs affiliés à une fédération sportive reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est demandé aux conseillers d'approuver les conditions d'octroi du subside fossois aux clubs constitués en ASBL ou en association de fait, ayant leur siège social en Région wallonne et organisant leurs activités principales sur le territoire fossois. 21 clubs peuvent prétendre à une subvention dont le montant total s'élève à 37.000 €.

Fiscalité *

4. **Arrêté du 13/04/2021 du SPW Direction de la Tutelle financière / Approbation de la délibération du 08/03/2021 décidant de ne pas appliquer pour l'exercice 2021, la taxe sur les séjours.**

Il est communiqué au Conseil communal, l'approbation par la tutelle le 13 avril 2021 de la délibération prise en séance du Conseil communal du 08 mars 2021

Cette délibération est la décision à des mesures d'allègement fiscal et de ne pas appliquer pour l'exercice 2021 la délibération du 04 novembre 2019 approuvée le 16 décembre 2019 établissant,

pour les exercices 2020 à 2024, la taxe sur les séjours.

Fabriques d'église - Tutelle *

5. **Compte 2020 de la Fabrique d'église d'Aisemont**
*Le compte pour l'année 2020 de la fabrique d'église d'Aisemont présente un résultat comptable de 16.520,66 €.
Ce compte a été arrêté et approuvé par le Conseil de la Fabrique d'église et le Chef diocésain a dressé un rapport sans remarque ni modification en date du 4 mai 2021 .*
6. **Compte 2020 de la Fabrique d'église de Fosses-la-Ville**
*Le compte pour l'année 2020 de la fabrique d'église de Fosses-la-Ville présente un résultat comptable de 52.583,55 €.
Ce compte a été arrêté et approuvé par le Conseil de la Fabrique d'église et le Chef diocésain a dressé un rapport sans remarque ni modification en date du 26/04/2021 .*
7. **Compte 2020 de la Fabrique d'église de Le Roux**
*Le compte pour l'année 2020 de la fabrique d'église de Le Roux présente un résultat comptable de 9.673,72€.
Ce compte a été arrêté et approuvé par le Conseil de la Fabrique d'église et le Chef diocésain a dressé un rapport sans remarque ni modification en date du 09 avril 2021 .*
8. **Compte 2020 de la Fabrique d'église de Sart-Eustache - réformation.**
*Le compte pour l'année 2020 de la Fabrique d'église de Sart-Eustache a été arrêté et approuvé par le Conseil de la Fabrique d'église et le Chef diocésain a dressé un rapport avec modifications en date du 29 mars 2021.
Ce compte présente, après réformation, un résultat comptable de 4.890,07 €.*
9. **Compte 2020 de la Fabrique d'église de Sart-Saint-Laurent**
*Le compte pour l'année 2020 de la fabrique d'église de Sart-Saint-Laurent présente un résultat comptable de 16.289,21 €.
Ce compte a été arrêté et approuvé par le Conseil de la Fabrique d'église et le Chef diocésain a dressé un rapport sans remarque ni modification en date du 7 mai 2021.*
10. **Compte 2020 de la Fabrique d'église de Vitrival**
*Le compte pour l'année 2020 de la fabrique d'église de Vitrival présente un résultat comptable de 9.759,77€.
Ce compte a été arrêté et approuvé par le Conseil de la Fabrique d'église et le Chef diocésain a dressé un rapport sans remarque ni modification en date du 30 avril 2021 .*

Marchés publics *

11. **Marché de fournitures - Achat d'une fourgonnette utilitaire et reprise de l'ancienne camionnette CT VOLKSWAGEN. Approbation des conditions et du mode de passation**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver les conditions et le mode de passation du marché de fournitures "Achat d'une fourgonnette utilitaire et reprise de l'ancienne camionnette CT VOLKSWAGEN", pour un montant estimé de 25.000€ TVAC.
12. **Marché de fournitures - Acquisition d'une pelle hydraulique sur pneus et reprise de la machine MECALAC - Approbation des conditions et du mode de passation**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver les conditions et le mode de passation du marché de fournitures "Acquisition d'une pelle hydraulique sur pneus" en remplacement du véhicule MECALAC, en fin de vie, pour un montant de 210.000€ TVAC
13. **Marché de services - Mission d'auteur de projet pour la transformation de l'ancien Hôtel de Ville de Fosses-la-Ville en un lieu de convivialité et de rassemblement ainsi que l'aménagement des deux places et accès adjacents - Modification du cahier des charges**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver la modification du cahier des charges susvanté en précisant le délai de paiement pour le dossier d'exécution.
14. **Marché de travaux - Réfection de la rue Jean Dor à 5070 Vitrival. Approbation des conditions et du mode de passation**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver les conditions et le mode de passation du marché de travaux "Réfection de la rue Jean Dor à 5070 Vitrival", pour un montant estimé à 160.568€ TVAC.
15. **Ratification - Marché de Travaux - Rénovation urbaine du quartier du Centre - Aménagement de la plaine de la Rosière et de ses accès - Report de la date d'ouverture des offres pour ajout de documents**
Il s'agit de la ratification d'une décision du Collège communal prise en sa séance du 20 mai 2021 relative au report de la date d'ouverture des offres pour ajout de documents dans le cadre du marché de travaux "Rénovation urbaine du quartier du Centre - Aménagement de la plaine de la Rosière et de ses accès".

16. **Ratification - Réfection rue du Grand Etang à Fosses-la-Ville - Approbation des conditions, du mode de passation, des firmes à consulter et attribution**
Il s'agit pour le Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal du 06 mai 2021 relative à l'approbation des conditions, du mode de passation, des firmes à consulter et attribution dans le cadre du marché public "Réfection rue du Grand Etang à Fosses-la-Ville", pour un montant estimé à 30.250€ TVAC.

Travaux *

17. **Collecte des déchets textiles ménagers - convention TERRE asbl**
Il est proposé au Conseil communal de renouveler la convention de collecte de textiles ménagers par TERRE asbl

Coordination sociale *

18. **Convention de partenariat pour la réalisation de l'opération "Été solidaire, je suis partenaire" 2021**
La convention vise la mise en place d'un partenariat avec l'AMO Basse-Sambre, le CPAS et le Centre culturel, pour l'édition 2021 de l'action « Été solidaire, je suis partenaire ». Ce partenariat s'inscrit dans une volonté conjointe de mener à bien le projet, par la mise en commun des expertises spécifiques de chaque partenaire. L'objectif est d'encadrer au mieux les jeunes qui seront engagés pendant l'été pour participer de manière active et positive à l'embellissement de leur quartier, via la réalisation d'un projet utile à la communauté.

ATL *

19. **Approbation du programme de coordination locale pour l'enfance (CLE)**
Le Conseil communal doit approuver le programme quinquennal de la coordination locale pour l'enfance. Ce programme est construit sur base d'un état des lieux et d'une analyse des besoins. Il a pour objectif de structurer l'offre d'accueil temps libre pour les enfants de 2 ans 1/2 à 12 ans sur la commune de manière à répondre collectivement aux besoins révélés par l'état des lieux.
20. **Stages d'été 2021- Convention d'occupation de l'école communale de Sart Eustache**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver une convention d'occupation des bâtiments scolaires de l'école de Sart-Eustache par l'ASBL Ecole de Devoirs des Zolos dans le cadre des stages organisés par celle-ci. Ces stages sont organisés pour les enfants âgés de 3 ans à 12 ans.
21. **Projet d'accueil - accueils extrascolaires**
Le projet d'accueil a été retravaillé afin d'en améliorer l'accueil et le fonctionnement. Toute modification au projet doit être soumise au vote des membres du conseil communal.

Ressources humaines *

22. **Statuts administratif et pécuniaire du personnel de l'administration communale et du CPAS de la Ville - Modification**
Il est proposé au Conseil communal d'apporter certaines modifications aux statuts administratif et pécuniaire du personnel communal et du CPAS de la Ville afin de s'adapter aux dernières modifications légales.
23. **Vacance d'emploi et recrutement**
Suite à l'admission à la pension de retraite du Directeur financier, le poste de Directeur.trice financier.ère est devenu vacant. Le Collège propose au Conseil de pourvoir audit poste, par mobilité et recrutement.

Affaires générales *

24. **Charte pour une "Génération sans tabac"**
Il s'agit de signer une charte pour une génération sans tabac afin de favoriser des milieux de vie sains en créant des environnements sans tabac.
25. **Union des Villes et Communes de Wallonie ASBL (UVCW) - Assemblée générale ordinaire du 03 juin 2021**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Union des Villes et Communes de Wallonie.
26. **Opérateur de Transport de Wallonie - Assemblée générale ordinaire du 09 juin 2021**
Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Opérateur.
27. **Intercommunale ORES - Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2021**
Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.

28. **Intercommunale IMIO - Assemblée générale ordinaire du 22 juin 2021**
Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.
29. **Intercommunale BEP - Assemblée générale ordinaire du 22 juin 2021**
Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.
30. **Intercommunale BEP Environnement - Assemblée générale ordinaire du 22 juin 2021**
Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale,
31. **Intercommunale BEP Expansion économique Assemblée générale ordinaire du 22 juin 2021**
Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.
32. **Intercommunale INASEP- Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2021**
Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.
33. **Intercommunale IDEFIN - Assemblée générale du 24 juin 2021**
Les conseillers sont invités à ratifier la décision prise par le Collège communal en date du 26 novembre 2020 relative à l'approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Intercommunale qui s'est déroulée avant la séance du Conseil communal.
34. **Intercommunale IGRETEC Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2021**
Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale.
35. **Intercommunale AIEM - Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2021**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'AIEM, qui se tiendra le 26 juin 2021.
36. **La Terrienne du Crédit social SCRL - Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2021**
Il est proposé aux conseillers d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale extraordinaire de la scrl, qui envisage la fusion avec "La Terrienne du Luxembourg" scrl.
37. **ETHIASCo scrl - Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2021**
Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire de la SCRL.
38. **Rapport de rémunération 2021 reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par l'Administration communale aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2020 – Ratification**
Il est proposé aux Conseillers d'approuver le rapport de rémunération 2021 des mandataires communaux. Ce rapport reprend, pour l'année 2020 :
- *un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations, ainsi que des avantages en nature;*
 - *la liste des présences aux réunions des différentes instances de la Commune;*
 - *la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquelles la Commune détient des participations directes ou indirectes, ainsi que des informations relatives aux rémunérations liées à ces mandats.*
- Il est destiné à être inclus dans le registre institutionnel wallon.*
39. **Motion relative au projet de suppression de 2000 terminaux bancaires**
Il est proposé aux Conseillers communaux d'approuver une motion s'opposant au projet BATOPIN, qui a notamment pour conséquence la suppression de plus de 2000 terminaux bancaires, cette situation étant particulièrement préjudiciable aux citoyens dans les zones rurales.

À HUIS CLOS

Enseignement *

40. **Ratification d'une décision du Collège communal du 25 mars 2021**
La décision prise par le Collège communal concernant le remplacement d'une personne, absente pour cause de maladie est soumise au Conseil communal pour ratification.
41. **Ratification d'une décision du Collège communal du 15 avril 2021**
La décision prise par le Collège communal concernant le congé pour exercer une autre fonction d'une personne est soumise au Conseil communal pour ratification.
42. **Ratification des décisions du Collège communal du 22 avril 2021**
Les décisions prises par le Collège communal concernant les remplacements de deux personnes, l'une en congé pour stage et l'autre en congé pour exercer une autre fonction, sont soumises au Conseil communal pour ratification.

43. **Ratification d'une décision du Collège communal du 6 mai 2021**
La décision prise par le Collège communal concernant la déclaration des emplois vacants pour l'année scolaire 2021-2022 est soumise au Conseil communal pour ratification.

Ressources humaines *

44. **Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un ouvrier qualifié**
Il est proposé au Conseil communal de prononcer la mise en disponibilité d'un agent nommé ayant épuisé son quota de jours de maladie ; celui-ci percevra un traitement d'attente égal à 60% de son traitement d'activité, et ce pendant la période de maladie.

Affaires générales *

45. **Zone de police entre Sambre et Meuse - analyse d'impact relative à la pose de caméras de surveillance**
Conformément à la législation en vigueur, et afin de respecter les données à caractère personnel et relatives à la vie privée, une analyse d'impact et de risques est présentée au Conseil communal aux fins d'approuver la présence de caméras de surveillance filmant partiellement l'espace public.

Les dossiers repris dans 19 présent ordre du jour sont transmis aux conseillers via la plateforme qui leur est réservée et aux chefs de groupe qui en ont fait la demande, sous format papier, ils peuvent être consultés sur rendez-vous auprès du secrétariat communal ou de la Directrice générale,